



N°15
07/07/2020



Animatrice filière

Karine BARRIERE

**Chambre d'agriculture
de la Corrèze**

k.barriere@correze.chambagri.fr

Suppléance :

Marion POMPIER

**Chambre d'agriculture
de la Corrèze**

marion.pompier@correze.chambagri.fr

Rédactrice :

Karine BARRIERE

**Chambre d'agriculture
de Nouvelle-Aquitaine,**

avec l'appui de Virginie VIGUES

**Chambre d'agriculture
du Tarn**

Directeur de publication

Dominique GRACIET

Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine

Boulevard des Arcades

87060 LIMOGES Cedex 2

accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF

Service Régional
de l'Alimentation

Nouvelle-Aquitaine

22 Rue des Pénitents Blancs

87000 LIMOGES

Supervision site de Bordeaux

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.**

Reproduction partielle autorisée

avec la mention « extrait du

bulletin de santé du végétal

Nouvelle-Aquitaine Vigne /

Edition Limousin N°XX

du XX/XX/XXXX »



Edition **Limousin**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Mildiou

- Pas d'évolution des symptômes sur grappe mais des sorties sur feuilles (chardonnay et gamay).
- Surveillez les conditions météorologiques.

Oïdium

- Nouveaux symptômes sur grappes cépage Chardonnay secteur Saint-Julien-Maumont.
- Maintenir la vigilance jusqu'à fin véraison sur les parcelles avec symptômes.

Vers de la grappe

- Surveillez les perforations.

Autres

- Présence de symptômes d'échaudage sur baies.
- Forte expression des maladies du bois.

Météo

- Faits marquants de la semaine écoulée (29 juin au 5 juillet)**

La semaine a été calme et sèche, au maximum, 2 mm ont été enregistrés.

- Prévision pour la semaine du 8 au 14 juillet**

La semaine s'annonce estivale.

	Date	Mer 8	Jeu 9	Ven 10	Sam 11	Dim 12	Lun 13	Mar 14
19	Température	11-32	14-32	16-29	15-31	16-32	16-33	15-33
87	Température	11-28	14-28	15-24	14-26	15-28	16-30	16-30

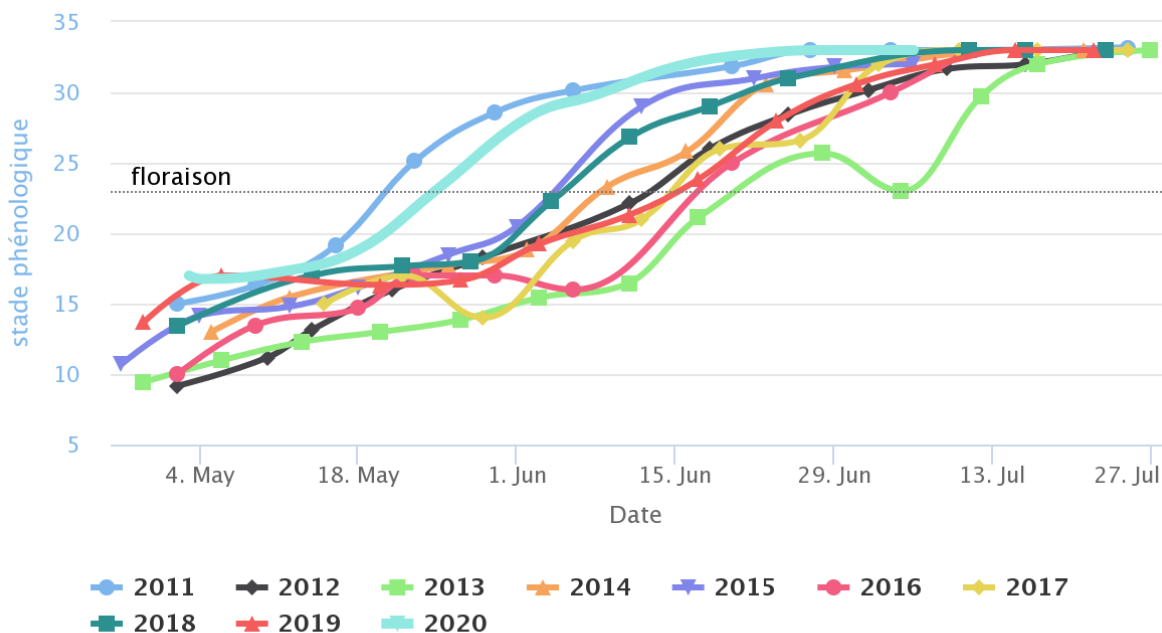
Stades phénologiques

Tous les cépages ont atteint le stade « fermeture de la grappe ». Les Merlot et Cabernet présentent de la coulure et/ou du millerandage.

La précocité du millésime est semblable à celle de 2011.

Evolution de la phénologie LI

du 2020-05-01 au 2020-07-07



Mildiou (*Plasmopara viticola*)

• Situation au vignoble

Pas d'évolution des symptômes sur grappes. Les symptômes sur feuilles sont en progression :

- à Brivezac et Verneuil-sur-Vienne, sur Chardonnay ;
- à Branceilles, sur Gamay (TNT) ;
- mais aussi à Allasac sur Merlot.

• Modélisation (Potentiel système - IFV)

J = 6 juillet

Situation de J-7 à J :

La pression exercée par le mildiou est toujours à un niveau faible sur les secteurs de Verneuil et Objat mais devient forte sur le secteur de Branceilles.

Sur les secteurs d'Objat et Verneuil, avec la quasi-absence de pluies, aucune contamination épidémique n'a été modélisée sur l'ensemble des secteurs. Sur le secteur de Branceilles, des contaminations épidémiques ont été modélisées le 1^{er} juillet.

Les taches issues des contaminations épidémiques du 26 juin (Branceilles et Objat) devraient être visibles. Celles du 1^{er} juillet (Branceilles) devraient être en cours de sortie.

Simulation de J à J+10 :

Sur les secteurs où la pression exercée par le mildiou reste faible (Verneuil et Objat), les seuils pour engendrer le déclenchement de la modélisation de contaminations épidémiques restent élevés : 25 mm en une fois sont nécessaires. Sur le secteur de Branceilles, des contaminations épidémiques sont toujours modélisées dès 3 mm.

Les taches issues de la contamination épidémique du 1^{er} juillet devraient poursuivre leur sortie.

Évaluation du risque

De nouvelles sorties sont observées cette semaine suite aux pluies du 26 juin et d'autres sont attendues sur le secteur de Branceilles. Surveillez vos parcelles.

De nouvelles contaminations épidémiques peuvent se produire avec une pluie de 3 mm sur Branceilles et 25 mm, ailleurs.

Compte tenu des prévisions météorologiques prévues pour cette semaine, le risque de contamination est faible.

Sur les parcelles touchées, un risque de repiquage existe à la faveur des rosées matinales.

Il faut préserver l'état sanitaire du feuillage afin qu'il reste fonctionnel jusqu'à la récolte.

Méthodes alternatives : en présence de symptômes sur jeunes feuilles, un rognage léger peut permettre de limiter l'évolution du champignon en empêchant les repiquages vers le bas de la végétation.

Oïdium (*Uncinula necator*)

• Situation au vignoble

Pas de progression dans le secteur d'Allasac (Chardonnay, Chenin et Merlot).

Une extériorisation de symptômes sur grappes est observée cette semaine sur le Chardonnay de St-Julien-Maumont.

Évaluation du risque

Les symptômes sont maintenant visibles et le stade « fermeture de la grappe » est atteint.

Sur parcelle saine, la protection peut être stoppée.

Sur parcelle présentant des symptômes, il faut rester vigilant jusqu'à la véraison afin de limiter la propagation du champignon.



Mesures prophylactiques : favorisez l'insolation et l'aération des grappes car l'oïdium est sensible aux UV. Vous pouvez notamment pratiquer l'effeuillage.

Techniques alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace.

Liste des produits de bio-contrôle : <https://ecophytopic.fr/protéger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

Black rot

• Situation au vignoble

Une sortie sur feuille est survenue sur Chardonnay dans le secteur de Brivezac (une tâche observée).

La situation reste stable.

Évaluation du risque

La situation évolue peu cette semaine.

Le stade « fermeture de la grappe » est atteint en toutes situations. La surveillance peut être relâchée sur parcelles saines mais attention en cas de prévisions d'orages.

Sur les parcelles impactées, la vigilance devra être maintenue jusqu'à la véraison. Les symptômes peuvent se propager de proche en proche avec l'humidité matinale.

Vers de la grappe

Pour rappel :

Le réseau national suit régulièrement cette problématique sur les vignobles du Limousin sans que toutefois une nuisibilité des vers de grappe ait été constatée. Un réseau de 4 pièges est mis en place sur notre vignoble. Il permet une surveillance régulière des tordeuses : Allasac (19), Branceilles (19), Brivezac (19), St Julien Maumont (19). En parallèle le vignoble de Branceilles, dans le cadre de son GIEE, et des vignerons indépendants du groupe 30000 mettent en place des pièges alimentaires sur des parcelles complémentaires afin de suivre la présence ou non de ce ravageur sur des parcelles suspectées.

• Situation au vignoble

Pas de capture cette semaine.

Afin d'évaluer le niveau de pression et ajuster la stratégie en G3, un dénombrement des perforations devra être réalisé dans les prochains jours.

Seuil indicatif de risque : 10 perforations pour 100 grappes en fin de G2.

Techniques alternatives : lutte par confusion sexuelle.

Flavescence dorée

La flavescence dorée est due à un phytoplasme qui se développe dans la sève de la plante. Il est transmis par un insecte vecteur, *Scaphoïdeus titanus*, de la famille des cicadelles. Cette maladie est toujours très présente dans les vignobles. La lutte contre l'insecte vecteur et l'arrachage des vignes infectées sont aujourd'hui les seuls moyens de ralentir la progression de la maladie dans les vignes en place.

La lutte doit être collective pour être efficace. Les dates de traitement sont communiquées par arrêté disponible [ICI](#).

Autres observations

Les maladies du bois s'expriment toujours fortement sous forme lente ou sous forme apoplectique.

Des symptômes de grillures liés aux piqures de cicadelle verte sont observés sur de nombreuses parcelles mais le nombre de larves reste faible.

Suite aux fortes températures de fin juin, des symptômes d'échaudage sont observés.

Prochaine publication, le mardi 21 juillet 2020

Les structures et collectifs partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Limousin sont les suivantes : Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle Aquitaine, la Chambre Départementale d'Agriculture de Corrèze, la Cave Viticole de Branceilles (M.Leymat) et les producteurs du GIEE de Branceilles, la Fédération des Vins de la Corrèze (M.MAGE), le Syndicat Viticole du Vin Paillé de la Corrèze (M.Roche) et les producteurs du GIEE « Miel des Muses », les producteurs du groupe 30000 VIGNE Limousin.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".